Que sais-je ?

Liliane Maury

L'enseignement de la morale



puf

024832621

QUE SAIS-JE?

L'enseignement de la morale

LILIANE MAURY
Chargée de Recherche au CNRS



16/
D1 2000 - 1926

DL-10 09 1999 37492



ISBN 2 13050015 3

Dépôt légal — 1re édition : 1999, août

© Presses Universitaires de France, 1999
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

Peut-on enseigner la morale ? Voilà une question ancienne, aussi ancienne que la réflexion philosophique. On la trouve d'ailleurs posée en termes clairs et, au style près, définitifs, dans le *Ménon* de Platon :

« Es-tu à même, Socrate, de me dire, au sujet de la vertu, si c'est quelque chose qui s'enseigne ; ou bien, si, au lieu d'être matière d'exercice ou d'enseignement, elle est chez les hommes un don naturel ; ou bien s'il y a quelque autre façon encore dont on l'acquière ? »

Socrate, bien entendu, ne répond pas directement à cette question. Mais, suivant une démarche devenue célèbre, il en démonte toutes les difficultés. Car, comment enseigner une matière aussi mal définie que la vertu ? De plus, et c'est là une question pratique, où trouver les maîtres susceptibles de donner un tel enseignement ?

La loi du 28 mars 1882, en imposant l'enseignement de la morale – et l'instruction civique – à l'école primaire en France, donne à ce problème un caractère concret, technique, et surtout social. Elle transforme la question philosophique et théorique en pratique pédagogique. Par la même occasion, l'enseignement de la morale confère à l'école primaire une vitalité et une dynamique, qu'on perçoit encore de nos jours, alors que cet enseignement ne se donne plus de la même façon explicite. Quelles sont les causes de cette vitalité ? Tel est le sujet de cet ouvrage. Nous l'abordons de quatre points de vue différents et complémentaires.

Dans un premier chapitre, nous considérons les bases philosophiques qui fondent la morale enseignée à l'école. C'est une philosophie, largement oubliée de

nos jours, qui a régné en France entre 1848 et 1870. Une philosophie essentiellement préoccupée de morale et de politique, très engagée dans les événements historiques de l'époque. Elle est centrée sur deux questions morales, qui ne sont pas indépendantes, et qu'on retrouve systématiquement dans les écrits de tous les auteurs : la question de « la liberté de conscience » et son pendant intellectuel, « la liberté de pensée ». La morale laïque est directement liée à ces deux notions.

Dans le deuxième chapitre, il s'agit de voir comment l'école enseigne effectivement la morale. Cette question est éminemment pratique. Aussi nous l'étudions à partir des documents utilisés par les instituteurs : les manuels scolaires de morale et d'instruction civique. Nous en avons retenu trois particulièrement suggestifs, qui datent de 1881-1882, et qui ont été mis à l'index par l'Église : ceux de Gabriel Compayré, de Paul Bert et de Jules Steeg.

La morale de l'école, selon le souhait de Jules Ferry, fait de l'école de chaque hameau « une véritable maison d'éducation libérale ». Cette transformation, que nous étudions dans le troisième chapitre, ne va pas sans soulever toutes sortes de difficultés et de contradictions. L'une d'elles, et non des moindres, met en jeu les relations entre l'école et la famille – l'instituteur et le père de famille –, et, plus généralement, entre l'instruction, c'est-à-dire l'acquisition des connaissances, et l'éducation morale.

Dans le quatrième et dernier chapitre, nous envisageons le thème de la morale de la République, ou, si l'on reprend le titre d'un discours célèbre de Jules Ferry – un discours prononcé en 1870 –, celui de « l'égalité de l'éducation ». Ce thème prend naissance dans la philosophie du XVIIIe siècle. Il est au centre des débats idéologiques et pédagogiques, qui ont suivi la Révolution de 1789, et il préside ainsi à l'établissement de la Ire République en France. De nos jours, il est facile de le constater, ce thème est loin d'être épuisé.

Chapitre I

LES BASES PHILOSOPHIQUES DE LA MORALE LAÏQUE

La religion, la morale et la science : leur conflit dans l'éducation contemporaine, tel est le titre d'un ouvrage de Ferdinand Buisson, publié en 1900. Il s'agit en fait du texte de conférences, quatre conférences, faites, quelques mois auparavant, à l'Université de Genève.

A cette époque, en 1900, Ferdinand Buisson a depuis longtemps quitté la Suisse, où il avait trouvé l'asile, alors qu'il venait de passer l'agrégation de philosophie. En effet, il devait, comme tout un chacun à ce moment-là en France, pour exercer le métier d'enseignant, prêter serment de fidélité à l'Empire et à l'empereur Napoléon III. Refusant, comme beaucoup d'autres ce serment, en parfaite contradiction avec ses convictions politiques personnelles, il commence sa vie d'enseignant en Suisse.

C'est Jules Barni, professeur de philosophie également et nettement plus âgé que Ferdinand Buisson, exilé lui-même en Suisse pour les mêmes raisons, qui lui trouve un poste à l'Académie de Neuchâtel.

Barni est le traducteur de Kant en France. On lui doit d'avoir introduit de façon systématique, par la traduction fidèle et le commentaire avisé, cette philosophie qui, de l'aveu de tout le monde, clôt le siècle des Lumières et ouvre un nouveau débat, celui du XIXe siècle, dont la morale laïque fait indéniablement partie.

La philosophie morale de Kant a beaucoup impressionné – et peut-être est-ce encore le cas – les hommes du XIXe siècle, et pas seulement les philosophes. Darwin, pour ne citer qu'un nom qui est fort éloigné de la spéculation philosophique et morale, en parle avec un grand respect. On peut dire aussi que Freud a vu dans « l'impératif catégorique » de Kant, une explication de l'efficacité persistante du *Tabou.*

Ferdinand Buisson, dans ses nombreuses conférences sur la morale laïque, fait souvent allusion au « ciel étoilé au-dessus de nos têtes et (à) la loi du devoir au fond de nos cœurs ». Ici même, dans *La religion, la morale et la science,* il parle du kantisme dans la deuxième conférence. Celle-ci est consacrée aux diverses solutions proposées par les philosophes pour résoudre le conflit entre ces trois domaines. Buisson passe ainsi en revue les théories de plusieurs philosophes, certains de son temps – c'est-à-dire du XIXe siècle –, comme par exemple Renouvier, Fouillée ou encore Secrétan qu'il admire beaucoup, d'autres anciens et plus connus de nos jours, comme Pascal, Descartes ou Spinoza. La conférence se termine par une sorte d'hommage au moralisme de Kant :

« Avec ses formes scolastiques qui expriment l'héroïsme dans ce qu'il a d'abrupt, il nous fait penser à ces chefs-d'œuvre de l'art primitif, égyptien ou dorien, qui déjà figurent la personne humaine, mais encore figée dans la pose immobile de son moule hiératique, qui déjà expriment la vie, mais encore enfermée et comprimée sous sa lourde robe de pierre d'où seul le génie classique saura un jour la faire jaillir, libre, souple et mouvante. Qui sera le Phidias et le Praxitèle auquel il sera donné d'animer l'immortelle, mais rigide statue qu'est l'homme moral de Kant ? »

Jules Barni est également l'auteur d'un ouvrage qui s'apparente quelque peu à celui de Ferdinand Buisson, et dont le titre est tout à fait évocateur : *La morale dans la démocratie.* Ce livre contient des

leçons – c'est-à-dire, comme les conférences de Buisson, des textes qui ont été dits de vive voix devant un auditoire –, faites à Genève, en 1868, sur ce thème délicat. Une lecture de cet ouvrage, comme d'ailleurs de ceux de Ferdinand Buisson, permet de mesurer, ou du moins de ressentir, la distance qui nous sépare de ces hommes. Si nous nous posons les mêmes problèmes de morale, ce qui est peut-être le cas, nous ne les posons pas dans les mêmes termes. Et surtout, là est sans doute le plus important, nous ne proposons pas les mêmes solutions pour résoudre les contradictions que ces problèmes soulèvent immanquablement.

Ferdinand Buisson, nous l'avons dit, est agrégé de philosophie. Cette qualification le conduit par définition à devenir enseignant. Mais pour lui, et là encore il est loin d'être le seul à l'époque, l'enseignement se confond pratiquement avec le militantisme. On peut même dire plus. Toute œuvre de parole – et l'enseignement en est une forme parmi d'autres –, à cette époque mouvementée, devient œuvre de militantisme politique. L'exemple le plus célèbre est celui de Victor Hugo. Les *Châtiments,* dont plus d'une génération s'est nourrie, est un recueil de poèmes militants contre l'Empire, et *Les misérables,* écrit en 1862 en exil, se veut de l'aveu de l'auteur, un roman utile pour la société.

Le premier écrit important de Ferdinand Buisson, en dehors des articles qu'il publie fréquemment dans les journaux suisses – dans l'espoir qu'ils parviennent à passer la censure qui règne en France –, est le texte de conférences, faites une fois de plus à Genève, sur *L'enseignement de l'histoire sainte dans les écoles primaires.* Ce texte paraît en brochure en 1869.

Avant de publier cette brochure, Ferdinand Buisson avait proposé au ministre de Neuchâtel – le ministre Godet – une sorte d'expérience, ou si l'on préfère une sorte de jeu : une discussion libre – et ce mot est lourd de sens à cette époque –, c'est-à-dire,

Ferdinand Buisson le spécifie, publique et en présence de femmes, sur l'opportunité de faire lire la bible aux enfants. Cette lecture est en principe obligatoire en Suisse, comme dans tous les pays protestants. Il suggère pour que les choses soient concrètes, de lire à voix haute des passages de la bible à cette assemblée, qui peut dès lors juger sur pièce, si elle est pour ou contre un tel enseignement. Le ministre refuse ce pari qu'il juge même « ignoble », d'où la réponse de Buisson : « Vous trouvez "ignoble" de lire la Bible devant des adultes et vous ne trouvez pas *inconvenant* que des enfants de 12 à 15 ans, filles et garçons, l'aient continuellement et librement entre les mains... »

Dans la brochure, Ferdinand Buisson, qui a une très bonne connaissance de la bible, non seulement à cause de son éducation protestante, mais aussi parce qu'il a dû l'éplucher pour sa réflexion pédagogique, se livre lui-même à ce jeu de massacre. Il épingle, et ce n'est pas difficile, toutes sortes de passages du saint livre où la morale la plus élémentaire est bafouée. Il reprend la même procédure dans la troisième conférence de 1900.

Que reproche Ferdinand Buisson à la bible, à l'histoire sainte et, de façon plus générale à l'enseignement religieux ? De donner à l'enfant une notion du bien et, surtout il faut le reconnaître, du mal, définie d'avance, extérieure et autoritaire. Pour lui, le bien et le mal sont affaire de conscience. Seule la conscience est habilitée à dire si un acte est bon ou mauvais. C'est la raison pour laquelle toute son œuvre morale milite pour la « liberté de conscience », qui est le complément de la « liberté de pensée ».

En 1869, l'année même où paraît cet écrit, Ferdinand Buisson assiste à un congrès de la *Ligue de la paix et de la liberté,* à Lausanne. Il y fait une fois de plus une proposition hardie : « L'abolition de la guerre par l'instruction ». C'est au cours de ce con-

grès qu'il rencontre un personnage qui va lui permettre de réaliser ses idées : Jules Ferry.

Lorsqu'on considère de nos jours, avec le recul du temps, la morale laïque, celle que Jules Ferry a imposée à l'école primaire, par la loi du 28 mars 1882, on ne peut s'empêcher d'être pris entre deux attitudes inconciliables.

D'une part on a l'impression qu'il s'agit d'une morale effectivement laïque, et qui s'oppose à la morale religieuse. Cette opposition est profonde, car les débats qui ont précédé le vote définitif de cette loi ont été extrêmement houleux. On a même vu des hommes, tout à fait favorables aux lois scolaires de la IIIe République, reculer devant la laïcité. C'est le cas par exemple du philosophe spiritualiste Jules Simon, dont on parlera plus loin. Il est certes pour l'instruction primaire et pour la construction d'écoles pour le peuple, nombreuses et belles. Mais ce qu'il ne peut admettre, c'est que la morale laïque n'inscrive pas à son programme « les devoirs envers Dieu ». Ce Dieu qu'invoque Jules Simon, n'est peut-être pas le même que celui qu'invoquent d'autres hommes. Car ce philosophe a une idée de la religion proche de celle de Rousseau : *La religion naturelle.* Tel est d'ailleurs le titre de l'un de ses ouvrages. Mais Jules Ferry repousse cette idée – et l'amendement proposé –, spécifiant qu'il ne souhaite pas faire de chaque enfant de France une sorte de « vicaire savoyard ». Ce n'est pas là l'objectif de l'école ni de la morale laïque. Elles doivent, selon la formule héritée de la Révolution, en faire un homme et un citoyen.

D'un autre côté, surtout quand on lit les textes de Ferdinand Buisson, on a l'impression que cette morale laïque est en fait une sorte de religion. Tout le vocabulaire de Buisson se prête facilement à cette interprétation. N'a-t-il pas intitulé son ouvrage principal, qui paraît en 1912, et qui est un recueil d'extraits d'articles et discours importants, qui ont

ponctué sa longue carrière, *La foi laïque* ? Cette expression est, il faut bien le reconnaître, d'une parfaite ambiguïté.

Pour mieux saisir ce que recouvre cette ambiguïté, il faut essayer de se replacer dans les idées de l'époque, et peut-être remonter un peu plus haut dans le temps. Pour cela, l'auteur le plus instructif est certainement Edgar Quinet.

Ferdinand Buisson le rencontre en Suisse où il est installé. Car Quinet a été proscrit au lendemain du coup d'État du 2 décembre. Buisson voue une admiration sans bornes à l'ancien professeur du Collège de France, à l'ami de Michelet – on connaît leurs fameux cours de 1843 contre *Les Jésuites*. Jules Ferry aussi admire Quinet. En 1866, alors qu'il n'est encore que journaliste, Ferry publie dans *Le Temps* – un journal qu'il a fondé cinq ans auparavant –, une série d'articles sur *La Révolution* de Quinet.

En 1870, alors qu'il s'apprête à rentrer en France, Quinet édite un volume de textes anciens, écrits et publiés à diverses époques. Il lui donne pour titre : *Politique et religion. France et Rome.* Parmi ces textes, on trouve une lettre de 1863, adressée à Eugène Sue – l'auteur des *Mystères de Paris* –, elle-même intitulée : « Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe. » Voici un passage de cette lettre :

« Je viens de relire le morceau écrit par Jouffroy vers 1825 : *Comment les dogmes finissent.* Il a analysé avec une sagacité admirable tous les enseignements qui étaient offerts dans le passé et dans les faits accomplis sous ses yeux. Mais combien il est loin du vrai et de la réalité, dès qu'il essaye de soulever le voile du lendemain, pour pénétrer au-delà du moment où il écrivait. On souffre aujourd'hui en voyant l'espérance exaltée qu'il mettait dans les hommes de son temps !

« Il croyait (et il a légué cette erreur à beaucoup d'hommes de nos jours), il croyait qu'une religion morte, vaincue par la raison, ne peut plus être un

obstacle, un danger pour les sociétés humaines. Le faible des philosophes et des écrivains dans les affaires d'État, a toujours été de penser qu'un dogme est fini quand on l'a réfuté, et qu'il suffit de montrer la lumière aux hommes pour qu'ils se dégoûtent des ténèbres. Les hommes de 1825 ne savaient pas qu'après que la discussion est close, quand les dogmes morts n'ont plus rien à répliquer, ils se pétrifient ; devenus sourds à toute vérité, capables seulement d'outrages, ils ont sous cette forme la puissance d'inertie et d'étouffement qui tient de la nature aveugle. Le paganisme a été vaincu cent fois par l'esprit des philosophes qu'il pesait encore, comme la pierre du sépulcre ; sans le marteau du Centurion, ses temples seraient encore debout en Occident, comme ils le sont dans les Indes orientales. »

Théodore Jouffroy est un philosophe peu connu. Contemporain de Victor Cousin, son aîné de quelques années, il n'a pas eu la même carrière, à la fois universitaire et politique. Cousin, on le sait, a formé tous les professeurs de philosophie de la première moitié du XIXe siècle en France, ceux précisément qui enseignaient du temps de Ferdinand Buisson. Nous avons déjà rencontré Jules Barni et Jules Simon, qui sont des disciples de Cousin, mais ils ne sont pas les seuls. Paul Janet par exemple, qui sera chargé par Jules Ferry de superviser le programme de morale de l'école primaire, a été le secrétaire de Cousin à la fin de sa vie.

De plus, Jouffroy est mort jeune, en 1842. C'est ce qui explique, selon Quinet, l'illusion dans laquelle il est tombé. Il a cru, n'ayant pas assisté au retour en force de la religion, qu'il suffisait d'en montrer la mort, de façon rationnelle et philosophique, pour que celle-ci soit admise par tout un chacun. Pour Quinet, c'est là confondre la philosophie et la politique.

Politique et religion ouvre, et ce n'est pas un hasard, sur un texte datant de 1849, un texte écrit

sous la IIe République et explicitement pensé pour elle. Il est intitulé : *L'enseignement du peuple.* C'est là, Ferdinand Buisson l'a souvent dit, la bible de l'école laïque, la sienne et celle de Jules Ferry.

C'est dans *L'enseignement du peuple,* que Quinet expose sa propre solution au problème soulevé par Jouffroy : la disparition de la religion. Elle consiste à mettre en place un enseignement laïque, seul enseignement digne de la nouvelle société, c'est-à-dire la république ou, comme l'écrit Quinet, « la société laïque ». Un tel enseignement a une mission difficile, mais qu'il est seul à pouvoir mener à bien. Elle a pour objectif de terminer, une fois pour toutes, la guerre des religions. Pour cela, il faut que cet enseignement soit au-dessus de toutes les religions spéciales, de manière à les réconcilier toutes les unes avec les autres.

C'est ce caractère unificateur et réconciliateur, cette compatibilité voulue de l'enseignement laïque avec les religions particulières, qui donne à la morale laïque son aspect à la fois religieux et irréligieux. Ferdinand Buisson d'ailleurs associe très volontiers les deux termes.

Entre 1879, date à laquelle Jules Ferry devient ministre de l'Instruction publique, et 1896, Ferdinand Buisson occupe le poste de directeur de l'enseignement primaire. Au cours de ces dix-sept années, il consacre tout son temps et toute son énergie à la mise en place de la nouvelle école publique : gratuite, obligatoire, et surtout laïque. Les écrits de cette époque en sont le témoignage. Ce sont essentiellement des discours d'inauguration de nouvelles écoles laïques, dans divers départements de France, même dans les plus récalcitrants au régime républicain, comme par exemple la Vendée. Ce sont aussi des discours de distribution des prix ou encore d'ouverture de congrès pédagogiques. C'est là une autre innovation de Jules Ferry, et dont à juste titre, il n'est pas peu fier. Il a